

Voitures sur les îles. Ça déborde !

Didier Déniel

En cette période de forte fréquentation touristique, certains élus insulaires font part de leur volonté de limiter l'accès des îles aux voitures. Pour des raisons environnementales, parfois, mais aussi pour résoudre des problèmes de cohabitation avec les cyclistes et les piétons.

Belle-Ile-en-Mer est assurément l'île où circulent le plus de voitures en été.

Photo Dominique Fumest



« La voiture, c'est un réel problème sur les îles, commente Denis Bredin, directeur de l'association des îles du Ponant, à laquelle adhèrent une quinzaine d'îles de la Manche et de l'Atlantique. Sur certains territoires, leur nombre est trop important. Particulièrement sur les grandes îles desservies par des rouliers. Ces bateaux peuvent prendre en charge des véhicules et les cales d'accès sont aménagées. Alors, ces aménagements sont plus problématiques ».

« Depuis longtemps, certaines îles comme Molène, Sein (29), Houat et Hoëdic (56) interdisent les véhicules des particuliers », poursuit Denis Bredin. Seuls sont autorisés les véhicules présentant un intérêt pour la collectivité. Ces dispositions ont été renforcées récemment. En effet, en mai, le député du Morbihan Jimmy Pahun a fait adopter un amendement à la loi d'orientation des mobilités. Il permet aux maires d'étendre l'interdiction de circulation des véhicules sur tout leur territoire, sans risquer de voir leurs arrêtés-attaqués devant le tribu-

nal administratif

Quessant : près de 500 voitures sur l'île

Selon Denis Palluel, le maire d'Quessant (29), 500 voitures sont présentes sur l'île à l'année. « C'est beaucoup et ça engendre des problèmes de circulation et de stationnement dans deux secteurs bien déterminés : dans le bourg de Lampaul, et sur le port du Strif, où des habitants qui prennent le bateau pour le continent, garent leur voiture ». Quessant, contrairement à d'autres îles, n'a pas à absorber un quelconque flux de voitures du continent. Ici, pas de ferry comme à Belle-Ile-en-Mer ou Groix (56) où les véhicules sont facilement. Leseul moyen de poser des roues ici est de faire appel au Molènez, le petit cargo qui ravitaille l'île. Les choses sont compliquées car ces manœuvres se font au mât de charge. « Une chance pour nous. On n'a pas à gérer de surplus de voitures », poursuit le maire.

Pour autant, cela fait des années que la

municipalité a conscience du nombre de véhicules trop important. Un règlement municipal empêche toute personne, qui ne vit pas au moins deux mois sur l'île, d'y posséder une voiture. « Mis à part, bien entendu, les personnes à mobilité réduite. Il y a quelques exceptions », précise le maire. Un édit qui a engagé, avec ses élus, une réflexion sur l'amélioration de la mobilité sur l'île. « Les distances sont assez longues ici. Près de 5 km séparent le bourg du port du Strif. Nous travaillons actuellement à un projet de partage de véhicules et de mise à disposition de véhicules électriques ». Voitures qui seraient rechargées par de l'énergie verte.

Belle-Ile : « privilégier l'électrique »

Belle-Ile est assurément l'île où circulent le plus de voitures en été. Celles des quelque 5 000 habitants qui y vivent à l'année, plus celles des touristes qui passent sur les ferries. « Notre territoire est vaste, avance Frédéric Le Gars, le maire du Palais, la plus grande commu-

nede l'île. Difficile de faire sans voiture. Les habitants en ont besoin au quotidien, mais aussi les artisans, les commerçants... De plus, la topographie de l'île qui présente beaucoup de côtes, ne se prête pas au développement de modes de déplacements alternatifs. Pour nous, la solution passera par le développement de la voiture électrique. Nous travaillons avec Renault sur ce sujet. On s'est donné pour objectif d'être décarboné d'ici à 2040. L'électricité sera aussi l'énergie de demain pour les bateaux qui assurent la traversée ». À ces questions environnementales, s'ajoutent des problèmes de sécurité routière. « Il y a des conflits d'usage entre voitures, bus, scooters, vélos et piétons, dus à un réseau routier très contraint, explique Frédéric Le Gars. On regarde ça de très près ».

En attendant, la collectivité tente de convaincre les visiteurs que parcourir Belle-Ile peut se faire sans voiture : En utilisant les transports en commun. Et en louant sur place un véhicule, si besoin.